

REMARQUE 1 : Les demandes de recommandation préliminaire devraient normalement être soumises au moins 30 jours avant le début du tournage, sous réserve des dispositions du traité applicable (60 jours pour Hong-Kong, la Hongrie, la Pologne et la Suisse).

REMARQUE 2: Les demandes de financement auprès de Téléfilm Canada ou du Fonds des médias doivent être soumises séparément.

Pour soumettre une demande, veuillez remplir la demande en ligne sur Dialogue et télécharger tous les documents énumérés ci- dessous.

**Prenez note que les liens vers des services d'hébergement de fichiers en ligne (Dropbox, Google Drive, OneDrive, CloudMe, Sugar Sync, etc.) ne sont pas acceptés.*

Tous les documents fournis à Téléfilm Canada doivent être en français ou en anglais.

Veuillez noter que Téléfilm peut exiger tout document additionnel.

RENSEIGNEMENTS SUR LE REQUÉRANT *	
1. Documents Corporatifs	<ul style="list-style-type: none"> Documents de constitution du Requérant et de sa ou ses société(s) mère(s) - (<i>télécharger ces documents dans la section « Mes Organisations » dans Dialogue</i>) NOUVEAU : La Déclaration du statut canadien du Requérant, de ses actionnaires et de ses administratrices et administrateurs est maintenant un formulaire électronique qui se trouve dans une nouvelle section de Dialogue, intitulée « <i>Renseignements corporatifs</i> » sous Mes organisations. Veuillez remplir cette nouvelle section pour la société requérante et, le cas échéant, pour les sociétés mères ou tout autre actionnaire qui est une entreprise. Notez que seuls les membres ayant accès au profil de l'Organisation (généralement les administrateurs) peuvent accéder à cette section. Veuillez consulter le Guide de l'utilisateur sur les renseignements corporatifs pour plus de détails.
<p><i>* Le Requérant doit être la société canadienne chargée de la production du projet. Aucune recommandation ne sera émise au nom d'une société qui n'a pas encore été constituée.</i></p>	
DÉCLARATIONS DE COPRODUCTION, s'il y a lieu	
2. Déclaration du producteur canadien	Formulaire requis si un ressortissant canadien participe à l'écriture.
3. Déclaration(s) de(s) l'auteur(s) canadien(s)	Formulaire requis pour chaque scénariste et story éditeur canadien.
4. Déclaration(s) - Exemption pour mention de courtoisie	Formulaire requis pour toute mention de courtoisie d'un pays non-coproducteur.
<p><i>Formulaires disponibles sur le site Web de Téléfilm. Voir le document <i>Comment utiliser les déclarations de coproduction</i> pour plus d'informations.</i></p>	
PREUVES DE FINANCEMENT/DISTRIBUTION	
5. Entente(s) de financement	Toutes les ententes de financement dûment signées appuyant les montants mentionnés à la structure financière canadienne (les lettres d'entente et les ententes abrégées sont acceptables à cette étape).
6. Entente(s) de distribution	Entente(s) dûment signées relative(s) à la distribution au Canada et dans le reste du monde si disponible.
<p><i>Veuillez noter qu'un minimum de 40% du financement canadien doit être confirmé, à l'exclusion des crédits d'impôt, pour que la lettre de recommandation préliminaire puisse être émise.</i></p>	
ENTENTE DE COPRODUCTION	
7. Entente de coproduction	Entente détaillée dûment signée (<i>veuillez intégrer à votre entente les clauses spécifiques au(x) traité(s) visés</i>).
CHAÎNE DE TITRES	
8. Documents relatifs à la chaîne de titres	<ul style="list-style-type: none"> Une description complète de l'historique du développement du projet, incluant les nationalités des sociétés et des personnes. Entente de transfert de droits de la société mère à la société à but unique (le Requérant), le cas échéant.
ÉLÉMENTS DE PAYS NON-COPRODUCTEURS	
9. Déclaration des éléments de pays non-coproducteurs	Déclaration dûment remplie listant tous les éléments de pays non-coproducteurs requis pour le projet (<i>formulaire disponible sur le site Web de Téléfilm</i>).